

Emmanuel KESSOUS, *L'attention au monde. Sociologie des données personnelles à l'ère du numérique*, Paris, Armand Colin, 2012, 320 p.

Dans le contexte de développement du Big data que nous connaissons actuellement et où les acteurs de la sphère économique et politique cherchent à valoriser toujours davantage les « dépôts d'attention » (i.e. : les traces numériques) de leurs clients-usagers, *L'attention au monde* souligne particulièrement bien les enjeux de *privacy* qui y sont associés. Comme Philippe Steiner le présente dans sa préface, *L'attention au monde* permet de rendre compte du double jeu des forces sociales qui travaillent l'économie de l'attention. En effet, comme jadis le travail, la terre et la monnaie, c'est l'attention humaine qui est ici mise en marché. À l'image des mouvements que Karl Polanyi (1944) décrivait dans *La grande transformation*, il y a, d'un côté, ceux qui souhaitent que la part marchande de l'attention soit radicalisée et, de l'autre, ceux qui veulent la préserver de l'emprise du marché. Emmanuel Kessous structure son développement autour de quatre grandes parties. Dans la première, il présente comment les scientifiques du marché se sont emparés des questions d'attention. Il expose ensuite les politiques et les formes de socialisation relatives aux données personnelles (i.e. : dépôts d'attention) de façon à exposer les problèmes de *privacy* sous-tendu par l'économicisation de l'attention. Dans la troisième partie, il dégage l'idéologie de l'économie numérique actuelle. Pour finir, il examine les différents mondes et modes de l'attention économique.

Dans la première partie, Emmanuel Kessous effectue une revue de littérature présentant la manière dont les économistes et les sociologues du marché ont historiquement considéré la question de l'attention. L'auteur propose ainsi de retracer comment l'attention va progressivement devenir un enjeu marchand des plus importants pour les acteurs de la sphère économique. D'un point de vue académique, la sphère marchande est dans un premier temps associée à « une pauvreté informationnelle, des préférences exogènes et une attention-réceptive de signaux » (p. 35). Par la suite, selon une perspective plus « réaliste », les scientifiques saisissent le marché à travers le « marketing de la segmentation, l'identification de besoins et [l']attention-captée » (p. 35). Plus tard, compte tenu du développement des données numériques, c'est cette fois-ci le couple « marketing des traces et [...] attention transactionnelle » (p. 35) qui permet aux académiciens de comprendre les mécanismes des échanges économiques. Plus précisément, pour George A. Akerlof (1970) ou encore Michael Spence (1973), le marché constitue d'abord un espace d'informations et de préférences exogènes qui se polarisent autour des biens et des prix. Ensuite, l'attention commence à être explicitement considérée par une partie des acteurs des sciences du marché. Elle devient un bien rare dont l'allocation doit être maîtrisée. Dans un contexte où le développement des signaux informationnels émis par l'offre a pour principale conséquence de submerger l'environnement cognitif du consommateur, Herbert Simon (1971) pointe en effet le rôle de l'attention dans les échanges économiques en insistant sur son caractère limité. Mobilisant les travaux de Jérôme Gautié (2007), Emmanuel Kessous montre comment les préférences du consommateur font l'objet d'un processus d'endogénéisation ; c'est-à-dire, comment elles sont progressivement, aux yeux des scientifiques du marché, déterminées par des variables qui ne sont plus extrinsèques mais intrinsèques aux consommateurs. Elles finissent ainsi par se confondre avec l'attention limitée qui constitue dès lors un objet d'incertitude et un enjeu du marché. Aussi, bien que la sociologie du travail marchand ne parle pas d'attention, en creux, il est clair que celle-ci est un des enjeux de la captation des publics mise en place par les acteurs de la sphère économique (Cochoy, 2004). La gestion de l'attention devient un avantage concurrentiel. Enfin, Emmanuel Kessous montre qu'avec le développement des technologies de l'information et de la communication, les dispositifs de captation élaborés par les professionnels du marché évoluent dans un mouvement d'économicisation des données numériques à caractère personnel (Battelle, 2006). En d'autres termes, ces données permettant de contrôler l'attention du consommateur, l'économie de l'attention finit par composer un jeu de prédation marchande des traces numériques. Le problème de la *privacy* devient particulièrement prégnant : « le droit doit-il sortir définitivement les traces d'attention du domaine public et les limiter au seul cadre du privé ? » (p. 74).

Afin de répondre à cette question, la deuxième partie du livre propose d'examiner le processus de marchandisation de l'attention du point de vue de l'évolution du droit et de la politique. La finalité de cette section est d'examiner les grandes controverses qui animent les problématiques de la sécurité et de la protection de la vie privée. Ainsi, en croisant les apports du droit et de la sociologie, Emmanuel Kessous examine avec précision les problèmes de *privacy* sous-tendus par le développement de l'économie de l'attention. La prédation des traces numériques réfléchissant la double finalité de la sécurité et de la protection de la vie privée, l'auteur présente les problèmes qui y sont associés selon deux axes : celui de la sécurité publique et celui de la valeur économique. Du point de vue de la sécurité publique, l'exploitation des données personnelles doit permettre d'améliorer le contrôle des individus. Dans ce cas, ce n'est pas tellement l'attention des personnes qui intéresse les prédateurs des traces numériques, mais plutôt leurs intentions et leurs identités. Du point de vue de la valeur économique, compte tenu du fait que les données personnelles permettent de saisir l'attention du consommateur, elles font cette fois-ci l'objet d'un travail de captation dont la finalité est double : attacher l'attention du consommateur et augmenter les connaissances du marchand. L'attention renvoie de ce fait à un champ d'activités communes dont le fonctionnement est régulé par une grammaire qui lui est propre. Et c'est précisément cette syntaxe qu'Emmanuel Kessous entreprend de dévoiler dans la troisième partie.

Grâce à la description analytique de trois textes issus de la littérature du management de l'économie de l'attention, l'auteur dégage les règles permettant de définir les valeurs qui sous-tendent la coordination des affaires et de la vie sociale à l'ère du numérique. Cette partie constitue donc le centre de gravité du travail d'Emmanuel Kessous. Il contribue à prolonger les travaux de Luc Boltanski et de Laurent Thévenot sur les économies de la grandeur (1991) à partir des textes de Michael H. Goldhaber (physicien de formation et consultant, 1997), de Richard A. Lanham (professeur d'anglais à l'université de Californie, 2006) et de Thomas Davenport et John Beck (consultants chez Accenture, 2001). Les Cités inspirée, domestique, de l'opinion, civique, marchande, industriel et par projet sont ainsi complétées par celle de l'attention. Dans cette Cité, le « grand » est celui qui sait « concentrer l'attention sur lui », « distribuer son attention dans l'environnement », qui « a l'attention en alerte » et qui sait être « multitâches » (p. 167). *A contrario*, le « petit » est celui qui est « dispersé », « invisible », « mono-actif », « non-connecté », « inactif », « inattentif » et qui « manque de curiosité » (p. 168). L'auteur souligne alors quelques « effets de domination » (p. 207), au sens bourdieusien du terme, qui viendraient en quelque sorte structurer l'activité des participants de la Cité de l'attention. Pour finir, Emmanuel Kessous expose deux grandes formes de critique du compromis marchand-industriel à partir de la Cité de l'attention. La première dénonce les processus de réification (Honneth, 2000) auxquels les mécanismes marchand conduisent lorsqu'ils s'appliquent à l'attention. La deuxième pointe l'anéantissement du désir que provoque la sur-sollicitation de l'attention (Stiegler, 2008).

L'auteur propose alors de confronter trois terrains dans le but de mieux saisir les enjeux sociologiques qui se jouent dans cette Cité de l'attention. L'objectif de cette quatrième partie est de souligner les différentes formes que peut prendre l'attention selon les mondes sur lesquels elle s'appuie. Le premier terrain porte sur les usages qu'une quinzaine de consommateurs au budget modeste font d'une série de dispositifs marchands. Il ressort de cette enquête que les cartes de fidélité, les coupons de réduction et les sites Internet viennent captiver l'attention des participants de façon à orienter significativement l'organisation de leurs activités de consommation. L'attention vigilante circulerait plutôt dans le monde marchand. Le deuxième terrain repose sur l'étude de sites d'échange de maison dans les activités touristiques. Ici, l'attention des participants ne porte plus tellement sur les termes de l'échange mais vient plutôt compléter la prestation pour la rendre plus agréable. Cette étude montre ainsi que les petites attentions, comme ranger et nettoyer l'espace domestique, sont autant de moyens d'agrémenter les biens et services échangés. Ainsi, le geste attentionné circulerait plutôt dans le monde domestique. Le troisième terrain porte sur les usages que les personnes font des sites de rencontre sur Internet. Cette fois-ci, l'objet de convoitise n'est plus le bien marchand, mais la personne. Il ressort néanmoins que les jeux d'attention sont tout aussi

importants puisque pour sortir du système d'échange, les partenaires doivent réussir à se concentrer sur une personne unique. Emmanuel Kessous montre alors que les sites de rencontre sur Internet ne favorise pas toujours se basculement d'attention.

Pour conclure, la sociologie des données personnelles d'Emmanuel Kessous expose avec justesse la place que tient l'économie de l'attention dans le capitalisme cognitif qui caractérise la société de l'information. Bien que les théoriciens de l'économie de l'attention aient tendance à considérer la valeur de l'attention comme une forme de monétarisation du « temps de cerveaux disponible » (p. 283), Emmanuel Kessous montre que celle-ci ne s'y réduit pas. Car, le développement de l'économie de l'attention « signale l'apparition d'un monde où l'attention fait l'objet d'un marché certes, mais sa rareté en fait aussi un signe de reconnaissance pour celui ou celle sur lequel, dans un tel contexte, elle se porte. Et c'est cette double propriété qui permet aux acteurs de s'investir dans la promotion de soi, l'autoproduction de contenu et qui entrouvre la possibilité de nouvelles répartitions des richesses (symbolique et économique) » (p. 283). En outre, l'auteur affirme qu'en faisant de l'attention un bien économique, les acteurs tendent à bafouer le principe de commune humanité transverse aux Cités. C'est pourquoi, « l'attention au monde » d'Emmanuel Kessous permet avant tout de désigner le regard politique que portent « tout ceux qui se sentent concernés par les affaires économiques et sociales d'un monde commun où la régulation par les règles, justes et reconnues comme telles, perd jour après jour son caractère prédominant » (p. 299).

Certes, l'ouvrage aurait gagné à examiner plus concrètement comment les acteurs de l'offre et de la demande coproduisent les dépôts d'attention et quels sont *in fine* les usages qu'ils en font. Cela aurait permis de mieux rendre compte des mécanismes empiriques de la mise en marché de l'attention et de ses implications matérielles et humaines. Un manque qui devrait cependant être rapidement comblé par d'autres travaux. En conclusion, *L'attention au monde* devrait intéresser l'ensemble des chercheurs, des professionnels et plus largement des consommateurs-usagers qui se sentent concernés par le développement de l'économie de l'attention et par la problématique de la protection des données numériques à caractère personnel.

Jean-Sébastien VAYRE

CERTOP, Université Toulouse II-Le Mirail

jean-sebastien.vayre@univ-tlse2.fr